



Grandes cultures

N°41
09/12/2025



Animateur filières

Céréales à paille / Maïs

Khalid KOUBAÏTI

FREDON Nouvelle-Aquitaine

khalid.koubaiti@fredon-na.fr

Oléagineux - Protéagineux

Solana VERA / Terres Inovia

s.vera@terresinovia.fr

Animateurs délégués

Céréales à paille / Maïs

Clément GRAS / ARVALIS

c.gras@arvalis.fr

Directeur de publication

Bernard LAYRE

Président de la Chambre

Régionale Nouvelle-Aquitaine

Boulevard des Arcades

87060 LIMOGES Cedex 2

accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF

Service Régional

de l'Alimentation

Nouvelle-Aquitaine

22 Rue des Pénitents Blancs

87000 LIMOGES

Supervision site de Poitiers

Écophyto est une
politique publique du



Financé dans le cadre
de la stratégie **écophyto**



**Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisé.**
**Reproduction partielle
autorisée avec la mention**
**« extrait du bulletin de
santé du végétal Nouvelle-
Aquitaine Grandes
cultures N°X du
JJ/MM/AA »**

Avec le soutien financier de



Edition Poitou-Charentes

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [formulaire d'abonnement au BSV](#)

Ce qu'il faut retenir

Colza

- **Stade** : 7 feuilles à plus de 10 feuilles (B 7 à B 10).
- **Larves de grosses altises** : bilan des tests Berlèse, la majorité des parcelles a atteint le seuil de risque, l'infestation est généralisée : **surveillance prioritaire.**

Dernier BSV Grandes Cultures – Colza 2025

Colza

• Météo

Une succession de perturbations est annoncée pour les 2 prochaines semaines avec des températures douces qui dominent.

Prévisions selon MétéoFrance pour les stations de :

| | MERCREDI 03 | JEUDI 04 | VENDREDI 05 | SAMEDI 06 | DIMANCHE 07 | LUNDI 08 |
|------------------|--|--|--|--|---|---|
| Poitiers |  5° / 11° ▲ 25 km/h |  6° / 11° ▲ 20 km/h |  5° / 11° ▲ 25 km/h |  5° / 14° ▼ 20 km/h |  10° / 16° ▼ 20 km/h |  10° / 15° ▲ 20 km/h |
| Niort |  4° / 12° ▲ 25 km/h |  6° / 12° ▲ 20 km/h |  4° / 12° ▲ 25 km/h |  7° / 16° ▼ 20 km/h |  10° / 16° ▼ 20 km/h |  10° / 15° ► 20 km/h |
| Saintes |  5° / 13° ▲ 20 km/h |  7° / 12° ▲ 15 km/h |  5° / 12° ▼ 25 km/h |  7° / 15° ▼ 25 km/h |  10° / 16° ▼ 20 km/h |  9° / 15° ▲ 20 km/h |
| Angoulême |  6° / 12° ▲ 20 km/h |  7° / 12° ▲ 20 km/h |  5° / 13° ▲ 20 km/h |  7° / 15° ▼ 20 km/h |  11° / 16° ▲ 15 km/h |  10° / 15° ► 20 km/h |

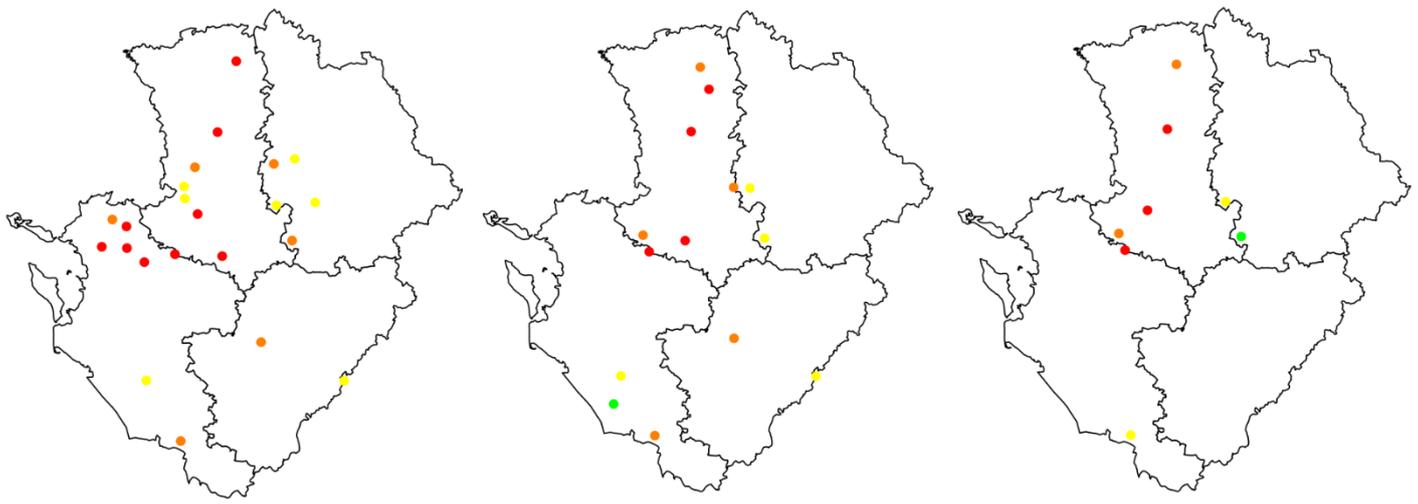
• Stade phénologique et état de la culture

La majorité des colzas observés cette semaine ont atteint le stade 10 feuilles, ils sont donc aptes à passer l'hiver. La biomasse moyenne en Entrée Hiver est égale à 986,08 g/m² pour 13 parcelles. Elle oscille entre 110 et 1733 g/m². Les colzas sont globalement moins gros que l'an dernier (entre 303 et 2769 g/m², moyenne de 1,094 kg/m²).

• Larves de grosses altises (altises d'hiver) - Bilan des tests Berlese

Les résultats de 8 tests Berlese sont disponibles pour ce BSV, la population larvaire est **variable**, et **plus de la moitié des parcelles ont plus de 3 larves par plante**. Sur les 8 parcelles prélevés, 1 Berlese n'a aucune larve.

Le dernier BSV colza datant du 18 novembre, tous les comptages de larves de grosses altises ultérieurs sont valorisés ci-dessous :



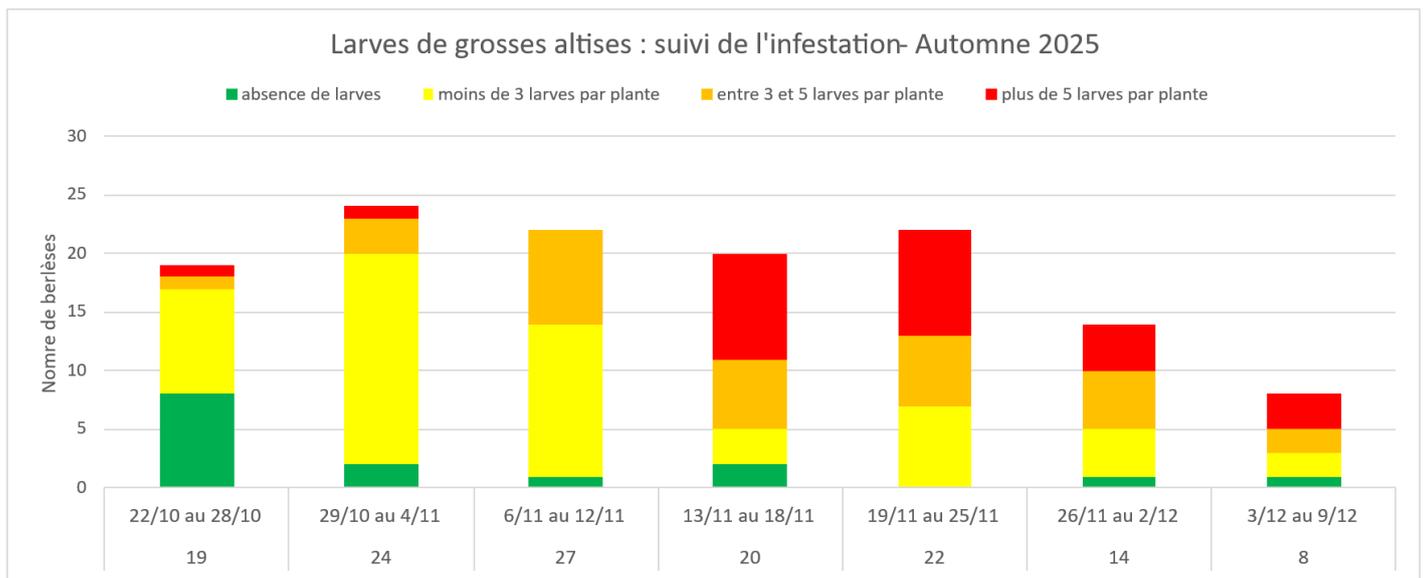
19 au 25 novembre

26 novembre au 2 décembre

3 au 9 décembre

Carte des intensités d'infestation de larves de grosses altises - méthode Berlese

Point vert absence de larves
Point jaune < 3 larves/plante
Point orange 3 ≤ < 5 larves/plante
Point rouge ≥ 5 larves/plante
 (Terres Inovia)



Durant l'automne, les observateurs colza de Poitou-Charentes ont réalisé un suivi assidu des larves de grosses altises par la réalisation de nombreux tests Berlese. Au total, **134 tests Berlese** ont été effectués entre le 22 octobre et le 9 décembre, soit 52 de plus que l'année passée (82 tests Berlese réalisés en automne 2024). Les 17 tests réalisés plus précocement ne sont pas valorisés ici car la présence larvaire était presque nulle. Sur l'ensemble de la période, l'infestation est variable, cependant la proportion de parcelles dépassant les seuils de 3 et 5 larves par plante est élevée depuis le 13 novembre. La pression est précoce et les colzas plus fortement infestés que l'année dernière.

Période de risque : depuis le stade rosette jusqu'au décollement du bourgeon terminal.

Seuil indicatif de risque :

- Par la méthode Berlese (la plus fiable) : à partir de 3 larves par plante.
- Par dissection : 7 pieds sur 10 avec au moins une galerie. Attention : les galeries peuvent être creusées par d'autres larves (mineuses).

Évaluation du risque

En tendance, la pression larvaire s'est maintenue depuis le dernier BSV du 18 novembre. Le nombre de larves par plante est **variable et majoritairement supérieur à 3 larves/plante** (cf cartes).

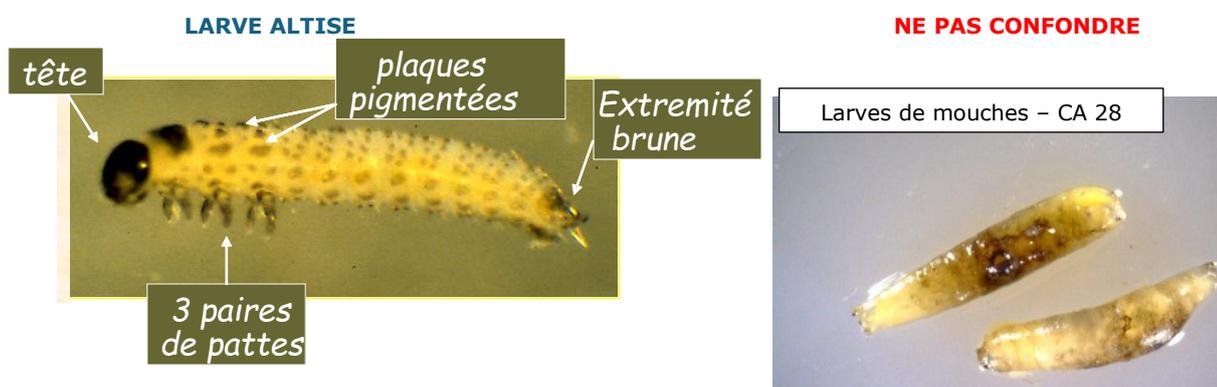
Une **infestation modérée** peut être tolérée par des colzas avec de fortes biomasses alors qu'une **forte infestation** est plus risquée.

Le risque lié aux larves de grosse altise est variable et s'évalue à la parcelle. Il a dû être pris en compte pour les situations identifiées avec une population larvaire élevée.



Pour estimer plus précisément le risque, [consultez l'outil en ligne](#) :

Reconnaissance Larve d'altise d'hiver



Selon leur stade de développement, les larves, de forme allongée, mesurent de 1,5 à 8 mm et sont de couleur translucide à blanchâtre. Elles sont caractérisées par 3 paires de pattes thoraciques, une tête brun foncé bien développée, et une plaque pigmentée brun foncé à l'extrémité postérieure.

Elle possède donc deux extrémités brunes.

Les 3 paires de pattes thoraciques et les deux extrémités brunes sont caractéristiques de la larve d'altise. Le reste du corps est également orné de petites plaques pigmentées disposées régulièrement.

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Poitou-Charentes sont les suivantes : AGRICULTEURS, CA 86, COOP MANSLE-AUNAC, COOPERATIVE DE MATHA, COOP DE LA TRICHERIE, EI. BOTET, FREDON-NA, GROUPE CA17-CA79, NEOLIS, OCEALIA, OXAGRI, SAS LAMY-BIENAIMÉ, SOUFFLET AGRICULTURE, TERRE ATLANTIQUE, TERRES INOVIA, VSN NEGOCE.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".